



Amiens, le 8 février 2017

Philippe DECAGNY  
Secrétaire Régional Adjoint Académique

Monsieur le Directeur  
CANOPÉ Académie d'Amiens  
45 rue Saint Leu  
80000 AMIENS

Objet : Fermeture des antennes CANOPÉ

Monsieur le Directeur,

De très nombreux enseignants du département de la Somme s'inquiètent vivement quant à la fermeture des antennes CANOPÉ d'Abbeville et de Péronne annoncée pour la rentrée prochaine de septembre 2017.

A travers cette mesure, ce sont des milliers d'élèves ruraux qui risquent de se retrouver exclus d'un accès aux nombreuses ressources pédagogiques offertes par ces deux antennes. Ces dernières permettaient notamment aux enseignants de mettre à disposition de chaque élève des ouvrages littéraires par le biais d'emprunt de séries de livres.

Rendue possible par la proximité, cette utilisation des services de CANOPÉ sera en effet très fortement entravée dans l'avenir dès lors que les enseignants auront à parcourir plus de 150 km aller-retour pour accéder à ces ressources au sein du désormais unique centre d'Amiens du réseau CANOPÉ.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Directeur, de revenir sur votre décision de fermeture de des deux antennes d'Abbeville et Péronne.

Dans l'hypothèse où vous maintiendriez malgré tout cette décision, nous vous demandons de mettre en œuvre une politique visant à offrir la possibilité aux enseignants éloignés de pouvoir continuer à bénéficier de certains services de CANOPÉ. Ainsi, un système de livraison et de collecte régulier dans les écoles (idéalement) ou dans un établissement situé au cœur d'un secteur géographique pourrait être envisagé.

Comptant sur votre attachement au service public d'éducation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Académique

Philippe DECAGNY